



Déclaration liminaire de la FNEC FP-FO au CSA de la Haute-Garonne du 4 juillet 2024

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Mesdames et messieurs les membres du CSA,

Notre CSA départemental se tient dans un contexte très particulier où nous devons discuter de l'organisation de la rentrée scolaire prochaine alors que nous ne savons pas quelle sera l'orientation donnée à la politique de l'Éducation Nationale à partir de la semaine prochaine. Nous sommes entre deux tours d'une élection législative qui a vu la situation se polariser, et si la rentrée prochaine ne s'annonçait déjà pas sous les meilleurs auspices avant l'annonce de la dissolution de l'Assemblée Nationale par le président Macron, nous pouvons craindre le pire pour le mois de septembre. La politique de guerre économique et sociale menée par les gouvernements successifs, avec entre autre la réforme des retraites et les 10 milliards de coupe dans les services publics, sans jamais écouter les revendications exprimées dans les instances du pseudo-dialogue social ou dans la rue, n'a fait qu'attiser le sentiment d'injustice et d'exaspération. Cela s'est traduit par un profond rejet du parti du président Macron aux élections européennes et législatives, en même temps qu'une montée du vote pour l'extrême droite. Cette même extrême droite, si elle accède au pouvoir suite au second tour de dimanche prochain, promet de poursuivre et d'aggraver une politique néolibérale qui a déjà saccagé le service public en général et l'Éducation Nationale en particulier, loin des aspirations et des revendications des agents que notre organisation syndicale représente aujourd'hui.

La FNEC FP-FO est toujours opposée à la réforme de la voie Pro et demande son retrait pur et simple. Cette réforme, comme il a été mainte fois rappelé, est néfaste pour l'avenir de nos élèves mais aussi pour les personnels. En effet, avec les « professeurs associés », avec les « bureaux des entreprises », avec une « carte des formations » purement « adéquationniste », avec des fermetures de sections « jugées caduques », tout cela va conduire à un plan social pour les PLP, déjà prévu et préparé par un « vade-mecum d'accompagnement »

La FNEC FP-FO est toujours opposée au “choc des savoirs” dont une partie des effets délétères se matérialise. L'immense majorité des collègues refusent de trier les élèves en groupes de niveaux ou de besoins, la terminologie ne changeant pas fondamentalement la finalité. Ils l'ont exprimé dans la rue, ils l'expriment dans les Conseils d'Administration, et vous êtes bien placé pour le savoir Monsieur l'Inspecteur d'Académie étant donné que vous avez déjà retoqué un certain nombre de propositions de répartition. Ce tri imposé n'est cependant pas la seule source de tension que génère le “choc des savoirs”. Pour ne donner que quelques exemples, on constate que les relations entre les professeurs et leur hiérarchie se tend sur cette même question des CA, et que la pression

sur la marge d'autonomie des établissements à cause de la mise en place des groupes se répercute sur d'autres enseignements, comme les langues anciennes et l'allemand. Enfin, la FNEC FP-FO vous interpelle à nouveau sur la situation du collège Fermat qui, contrairement à ce que vous disiez au CSA du mois de mars, ne disposera pas des moyens suffisants pour conserver un plafond de 25 élèves en classe en 6e, puisque vous avez retoqué la répartition proposée par l'équipe et que la nouvelle répartition comportera une majorité de groupes constitués de 28 élèves. Les équipes ne comprennent pas cette décision et vous demandent de la reconsidérer.

Dans ce contexte d'instabilité politique et de chaos annoncé pour la rentrée, la FNEC FP-FO remet au centre les revendications des personnels et continue d'exiger :

- Le rétablissement du baccalauréat national avec épreuves disciplinaires terminales, nationales et anonymes.
- L'abrogation des contre-réformes qui cassent l'École et qui sont rejetées par les personnels : lycée, baccalauréat, voie professionnelle, "choc des savoirs"
- L'abandon de Parcoursup et du SNU
- Le recrutement de personnels de toute catégorie à hauteur des besoins
- Un plan de titularisation des contractuels qui le souhaitent par un simple examen professionnel
- L'annulation des 10 milliards d'euros de coups budgétaires et des suppressions d'heures, de postes, de classes pour la rentrée 2024.
- Un statut de la Fonction Publique pour les AESH.
- La revalorisation immédiate du point d'indice de 10% et l'ouverture de négociations pour rattraper les 28,5% de pouvoir d'achat perdu depuis 2000